

Valorisation de l'ENS de la Boire des Carrés

Action Capitales Françaises de la Biodiversité 2021



- **Organisme / institution en charge de la mise en œuvre** : Vichy Communauté
- **Services de la collectivité associés** : Mariel Fontverne, Chargée de mission Espaces Naturels Sensibles de Vichy Communauté
- **Budget** : 250000 euros pour des conventions de trois à cinq ans avec le Département de l'Allier.
- **Partenaires financiers** : Europe (FEDER), Conseil Départemental de l'Allier
- **Partenaires techniques** : Ligue pour la Protection des Oiseaux Auvergne-Rhône Alpes (gestionnaire)
- **Date de début du projet** : Juin 2007
- **Date de fin** : /



OBJECTIFS

L'Espace Naturel Sensible de la Boire des Carrés est inscrit au schéma départemental des espaces naturels de l'Allier et représente une superficie de près de 195 ha en contact direct avec la rivière Allier, en aval du cœur de l'agglomération. L'aérodrome immédiatement en proximité a permis le maintien de vastes pelouses naturelles et d'une zone impénétrable. Les milieux sont diversifiés (forêt alluviale à bois tendre, prairies et pelouses sèches et différents milieux aquatiques dont les boires) et caractéristiques du val d'Allier. Il s'agit d'un véritable couloir "refuge" pour une flore et une faune remarquables (cistude d'Europe, castor d'Europe, 4 espèces de héron dont le bihoreau, bouvière...). C'est une voie de migration et/ou de colonisation pour des espèces végétales et animales. C'est également le site d'une activité de pêche sur la boire... Enfin, c'est un champ d'expansion des crues (non bâti).

Les objectifs du plan de gestion sont les suivants :

- restaurer et maintenir les milieux et habitats (pâturage bovin, lutte contre les invasives, plateforme à sternes, etc.)
- entretenir le site (ramassage de déchets, entretien des sentiers et du mobilier d'interprétation, etc.)

- étudier et suivre scientifiquement (avifaune, odonates, population de cistudes, berges de l'Allier, ex-gravières Sud, etc.)
- valoriser le lieu et son caractère remarquable en sensibilisant tous les publics (grand public et scolaires) à sa fragilité et l'importance de sa préservation.

MESURES MISES EN OEUVRE

L'Espace Naturel Sensible de la Boire des Carrés est géré selon un cycle de 5 ans et des marchés dédiés au programme d'actions, dans le cadre du partenariat avec le Département de l'Allier. Le dernier marché (2018-2020) de gestion a été confié à la Ligue pour la Protection des Oiseaux d'Auvergne-Rhône-Alpes.

L'ensemble des suivis, certains à caractère scientifique lié à une espèce indicatrice ou patrimoniale, représentent une activité importante du gestionnaire, accompagné d'experts : cistudes - orthoptères - odonates - avifaune - amphibiens - poissons - mammifères - flore... En 2017, le Conservatoire Botanique National du Massif Central a réalisé un suivi de la flore remarquable mettant à jour un inventaire réalisé en 2008 sur ce secteur ; 25 taxons remarquables sont protégés ou menacés selon la liste rouge 2013 de la flore vasculaire d'Auvergne. Egalement, la Fédération de Pêche et pour la Protection des Milieux Aquatiques a réalisé un inventaire piscicole de la boire des Carrés, mettant en évidence la présence d'une population de Bouvières, espèce d'intérêt communautaire (annexe II Directive Habitats Faune Flore) et actuellement menacée par le dérèglement climatique (dégradation milieu).

L'ENS est aussi le terrain d'activités de détente et sportives depuis longtemps. Il a donc montré son utilité sociale. Deux sentiers - Tour de la boire (1,6 km) et Circuit de la Héronnière (2,4 km) - ont été aménagés en 2008 afin de rendre accessible ces milieux naturels au plus grand nombre. La LPO organise également chaque année près de 20 visites pour tous publics (en majorité scolaires). Depuis mars 2019, une application numérique "Balades à la Boire des Carrés" téléchargeable sur site, est disponible pour découvrir l'ENS, en complément à ses deux parcours "le tour de la Boire" et "le sentier de la Héronnière" (informations audios, quizz et diaporamas). Vichy Destination relaie toute l'information ainsi que les sites de Vichy Communauté et de la LPO AuRA. Des chantiers de bénévoles sont organisés chaque année tels que :

- Chantier nature sur la remise en état des talus à Guêpiers d'Europe
- Chantier team building Citizen Day de L'Oréal : construction et pose de nichoir à mésanges et à muscardins
- Chantier bénévole sur le nettoyage de la Boire des Carrés

RÉSULTATS / IMPACTS POUR LA BIODIVERSITE

Cet ENS est un laboratoire où peuvent être observées les évolutions d'un système écologique alluvial fortement impacté par la construction d'infrastructures telles que l'aéroport en 1954 ou plus tard le barrage de Vichy.

Dans ce contexte contraint en matière de dynamique fluviale, la biodiversité est en hausse suite aux observations, suivis et inventaires. Malgré sa taille moyenne et son implantation en milieu périurbain, le site présente des caractéristiques actuelles, en termes de variété et de qualité des habitats, qui lui confèrent une valeur écologique très intéressante. L'ENS constitue un point fort et préservé dans le val d'Allier moyen ; il apporte une contribution des plus précieuses à la préservation générale de la rivière Allier.

Toutefois, une nouvelle menace pèse sur le devenir de la zone humide. Depuis 3 ans, les sécheresses répétées ont fortement impacté, notamment, les niveaux des boires en relation avec la nappe alluviale. La boire Platte semble céder la place à une prairie humide... Ces évolutions liées au changement climatique, présentent-elles un caractère irréversible ? Il est trop tôt pour l'affirmer et des données seront collectées et étudiées dans le courant de l'année 2021, pour tenter de déterminer les causes et les effets, à plus ou moins long terme, ce qui sera déterminant pour la suite à donner en matière de gestion.

Coordonnées

Vichy Agglomération
Liens utiles
www.capitale-biodiversite.fr
Contact

Mathieu Boisseau, directeur Milieux Aquatiques et Préventions des Inondations

m.boisseau@vichy-communaute.fr

Guillaume Portero, directeur-adjoint Espaces Verts

g.portero@ville-vichy.fr